



## PERMIS OPTION COTIER



### Réglementation :

Le **permis Côtier** vous permettra de naviguer de jour comme de nuit sur tous types d'embarcations, sans limitation de taille et de puissance jusqu'à 6 milles d'un abri. Permis obligatoire pour toute embarcation supérieur à 6CV à partir de 16 ans.



### Programme :

**Théorie : QCM de 25 questions** (4 fautes maximum autorisées) : Tests sur boitiers Easy-tests

- Feux et marques des navires de jours et de nuits,
- Règles de priorité et de sécurité,
- Balisage port et plage,
- Signalisation sonore et météo.



### Formation :

**Pratique** : 1h de cours collectif + 2h de cours particulier

- Prise en main du bateau et de son équipement,
- Évolution rapide en forme de huit,
- Tenir un cap ou un alignement,
- Récupération et manœuvre "Homme à la mer",
- Manœuvre portuaire, accostage



### Stage sur 2 jours ou à la carte

- Prix : 280 €+ Timbres fiscaux (98€)

## PERMIS OPTION HAUTURIER



### Réglementation :

Valable sur le domaine maritime et lacs  
Autorise toute navigation de jour comme de nuit,  
sans limite de distance et de puissance.  
Age 16 ans  
Être titulaire de l'option côtière.



### Programme :

- Réglementation maritime
- Navigation Côtière
- Lecture de carte,
- Nords et caps,
- tracé d'une route,
- point de vue de côtes,
- estime,
- calcul des marées,
- Durée de l'épreuve 1h30



### Stage sur 4 jours ou à la carte

- Prix : 400 €+ Timbres fiscaux (98€)

## PREPARATION TOUTE L'ANNEE

N° d'agrément 85005 / 2008

Vos sorties en jet en sécurité avec notre partenaire [www.assojetski85.fr](http://www.assojetski85.fr)